

FOYER de FAVARS

COTISATIONS POUR LA SAISON 2008 – 2009

Toujours le même principe : le Foyer, en tant qu'association, est affilié à la FAL de la Corrèze pour la somme (de moins en moins modique) de 148,00 € pour la saison 2008/2009.

Par ailleurs, chaque adhérent s'assure individuellement soit en souscrivant une licence UFOLEP dans le cas de pratique d'une activité dite « à risque », soit en souscrivant une carte ligue auprès de la FAL.

Enfin, l'adhésion au Foyer est désormais fixée à 6 €.

En conséquence, les cotisations individuelles pour la saison 2008/2009 s'établissent aux montants suivants :

	Gym, Rando, Pop Mo 2008 - 2009	Danse, Théâtre, Peinture 2008 - 2009
Enfants du primaire (nés en 98 et après)	Gratuit	Gratuit
Jeunes : nés de 92 à 97	21 €	6 €
Adultes : nés en 91 et avant	32 €	20 €

Ces cotisations doivent être réglées par chèque établi à l'ordre du Foyer de Favars, chèque à remettre à votre responsable d'activité, avant le 31 octobre 2008.

Pour les personnes pratiquant une activité à risque (gym, rando ou Pop Mo), un certificat médical d'aptitude à l'activité choisie est à joindre absolument.

Enfin, pour les personnes qui souhaitent adhérer au Foyer sans pratiquer d'activité, la cotisation reste fixée à 6 €.

Le Conseil d'Administration